



**SECTION**  
  
**DE L'AUDE**

CSAL AUDE 05/03/2024

**Monsieur le Président**

**Le CSAL de ce jour se réunit dans un climat social dégradé au sein de la DDFIP Aude.**

**Lors du CSAL du 3 Octobre 2023, vous nous avez annoncé que vous ne proposeriez pas de pont naturel pour 2024.**

**En 2024, le calendrier propose un jour de travail en plus le 29 février et « seulement » deux ponts naturels le 10 mai et le 16 août.**

**La majorité des agents de la DDFIP Aude ne comprennent pas votre décision .**

**Le 3 Octobre, vous nous avez dit que le directeur général avait trouvé que le taux de décroché lors du pont de l'ascension 2023 était infime. Pour 2024, il demandait donc aux directeurs départementaux de ne pas l'accorder.**

**Le 10 mai les écoles, collèges et lycées seront fermés, beaucoup d'agents du département vont demander ce pont. Ceci, va générer beaucoup de tensions et des discriminations sur le choix des congés.**

**Par contre, nous n'avons eu aucune explication de votre part sur votre initiative personnelle de refuser le pont du 15 août.**

**En janvier, une pétition a circulé dans nos services pour l'octroi des deux ponts.**

**Plus de 360 signatures sur 500 agents . Certains agents ne l'ont pas signée, ne connaissant pas son existence.**

**Le 1<sup>er</sup> février je vous demandais une audience pour que les syndicats départementaux puissent vous remettre ces pétitions.**

**Vous n'avez pas voulu recevoir les syndicats car pour vous l'audience sollicitée ne vous paraissait pas utile, fin de citation.**

**Ce jour, nous vous remettons donc les pétitions que vous avez refusées de réceptionner en février..**

**Le 26 février, les représentants FODGFIP demandaient que les ponts naturels soient mis à l'ordre du jour pour vote au CSAL du 05 mars. Cette requête est restée sans réponse.**

**La section FODGFIP Aude demande à tous les agents du département qui le désirent de poser en congé les 10 mai et 16 août. Nous souhaitons aussi beaucoup de courage aux chefs de service pour faire le bon choix lors de l'octroi des congés et sur leur positionnement,.....**

**Au fait, cette année quand poserons-nous la journée exceptionnelle DGFIP ????**  
**Les autres années, la direction nous demandait de la poser obligatoirement sur un pont naturel. Et si nous avions le malheur de se tromper nous devions rectifier....**

**Vous comprendrez donc que les représentants FO ne siègent pas ce jour.**

**PS : petite question monsieur le directeur serez vous présent dans votre bureau lors de ces deux ponts ????**